

Cfdt:

SCHNEIDER ELECTRIC

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



6,00%

Intéressement & Participation 2022

Rappel:

2020 = 7,70%
2021 = 6,87%

- 0,87pts sur l'intéressement
- 49pts sur le STIP

VS l'an dernier :
MERCi PATRON !



Plan WESOP (Augmentation de capital aux salariés):
« En 2023, vous aurez la possibilité d'acheter des actions Schneider décotées de 15% ».

1^{ER} SYNDICAT EN FRANCE

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR

SEI/SEF

LE TRACT

30 mars 2023



Des résultats records jamais atteints Un intéressement de plus en plus faible !

Alors que la Direction se félicite d'avoir réalisé des résultats économiques records, le résultat de notre intéressement continue de chuter d'année en année !

L'atterrissage de l'intéressement n'est plus en adéquation avec les excellents résultats économiques de l'entreprise. Notre intéressement est tronqué par des critères devenus inatteignables et toujours à la hausse chaque année. Pour la Cfdt, une fois de plus, les efforts des salariés ne sont pas payés au niveau attendu de l'intéressement.

Pour info : Les critères de calcul de l'intéressement sont définis par la Direction.



L'exemple du critère de l'évolution du taux d'EBITA/CA dans la Part Groupe est très révélateur. L'excellente marge de 17,6% réalisée en 2022 (voir chiffres publiés par le groupe), reportée à +40bp, donne un paiement légèrement au dessus du minimum ?? « INJUSTE » ce critère impacte donc le résultat de la Part Groupe 2022... (et le STIP aussi !)

Chaque année, la Cfdt et les autres Organisations Syndicales dénoncent cette dérive d'évolution à la hausse de certains critères. La Direction n'en tient quasi jamais compte. Un vrai dogme côté Direction qui, on peut le dire depuis 2020, souhaite de moins en moins redistribuer d'intéressement à ses salariés.

Pour enfoncer le clou un peu plus, la Direction n'a pas mandat pour donner un supplément d'intéressement, alors qu'elle l'avait fait lors des 2 précédentes années. Voilà à ce jour le remerciement qu'elle vous fait pour votre engagement aux bons résultats du groupe !

Détail dans les tableaux ci-dessous de la Part Groupe et de la Part Locale SEI SEF

Critères Part Groupe	Mini	Cible	Maxi	Atteinte	% de paiement
Schneider Sustainability Impact	4,2	4,7	5,2	4,91	2,71%
Evolution taux EBITA ajusté /CA	0,3	0,6	0,9	0,4	x 0,667%
Total Intéressement Part Groupe					1,81%

Critères Part Locale SEI SEF	Mini	Cible	Maxi	Atteinte	% de paiement
Performance France	0%	100%	200%	98,58%	1,58%
Performance Industrielle	0%	100%	200%	103%	1,61%
Sécurité France	0%	100%	200%	200%	1%
Total Intéressement Part Locale SEI SEF					4,19%
Suppl. I					0 %

Intéressement total SEI SEF

Critères	Résultats
Part Groupe	1,81%
Part SEI SEF	4,19%
Total* IP 2022	6%
Versement mini	2468€
Versement maxi	7404€
Alternants	1234€

* IP versé = 6% => avec la règle de la participation incluse (5,54 % d'intéressement + 0,46 % de Participation)

Une Direction « hors sol » dans le choix de ces critères et évolutions !
La Cfdt va interpeller la Direction pour demander un supplément d'intéressement.

Flash STIP : Idem pour le bonus des cadres, Il passe de 156,6% à 107,1%. Une dégringolade due à des critères inatteignables et un nouveau critère imposé « le Net Satisfaction Score » très mauvais !

+ D'INFOS SUR : cfdt-schneider-electric.fr